

Lois, décrets et arrêtés scolaires élaborés en Suisse romande en 1931 et 1932

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **23 (1932)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lois, décrets et arrêtés scolaires élaborés en Suisse romande en 1931 et 1932.

Berne.

1. La loi du 12 mai 1931 modifiant l'art. 5 de la loi sur les écoles normales du 18 juillet 1875 qui fixe la durée des études des instituteurs et institutrices.

2. Décret du 26 février 1931 réglant l'emploi de la subvention fédérale en faveur des écoles primaires.

3. Décret du 7 septembre 1931 sur la mise des maîtresses d'enseignement ménager au bénéfice des pensions de retraite prévues pour les maîtresses de travaux à l'aiguille.

4. Arrêté du Conseil exécutif, du 20 avril 1931, complétant le règlement du 31 mars 1929 sur les examens pour l'obtention du brevet de maître d'école secondaire.

5. Règlement du 23 mai 1932 concernant l'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement de la langue allemande dans les classes primaires supérieures.

Genève.

1. Loi du 14 février 1931 modifiant l'art. 18 *bis* de la loi sur l'Instruction publique et fixant la limite d'âge à

60 ans révolus pour l'enseignement secondaire,

65 ans révolus pour l'enseignement secondaire, les directeurs, les directrices, les inspecteurs, les inspectrices de l'enseignement primaire ; les directeurs et directrices de l'enseignement secondaire,

70 ans pour les professeurs de l'Université et de l'Institut dentaire.

2. Loi du 25 novembre 1931 abrogeant la loi du 29 septembre 1923 et supprimant ou modifiant divers articles de la loi sur

l'Instruction publique codifiée en application de la loi du 5 novembre 1919 et mise à jour en date du 11 novembre 1924 (directions d'écoles, nomination et traitement des stagiaires, des sous-maîtresses, des sous-régents (es); indemnités de déplacement; indemnités aux maîtres (esses) chargés de la classe complémentaire.

3. Règlement du 5 mars 1931 concernant les études pédagogiques pour l'enseignement dans les classes spéciales (d'arriérés).

4. Règlement pour l'Université de Genève approuvé par le Conseil d'Etat par arrêté du 17 mars 1931.

Neuchâtel.

1. Loi du 21 avril 1931 portant revision des art. 8, 9 1^{er} §, et 12 litt. B., chiffre 1 de la loi portant création d'un fonds spécial en vue de la constitution du Fonds scolaire de prévoyance et de retraite du personnel de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur.

2. Arrêté du 14 juillet 1931 portant revision, à titre temporaire des articles 5, 6, 94 à 115, 125, 144 à 150 du Règlement des examens de l'Université de Neuchâtel du 9 janvier 1925.

Tessin.

1. Décret du 8 janvier 1931 modifiant les art. 8 et 13 de la loi du 18 juin 1920 sur les honoraires des fonctionnaires scolaires.

2. Décret du 3 novembre 1931 concernant la répartition du subside fédéral de 60 000 fr. pour la diffusion de la culture et de la langue italienne au Tessin.

3. Règlement du 3 décembre 1931 concernant les promotions scolaires.

4. Décret du 9 janvier 1932 sur les bourses d'études.

5. Décret du 27 janvier 1932 concernant les examens pour l'obtention du brevet de capacité d'enseignement dans les écoles supérieures.

6. Décret du 18 mai 1932 réorganisant l'école tessinoise de culture italienne.

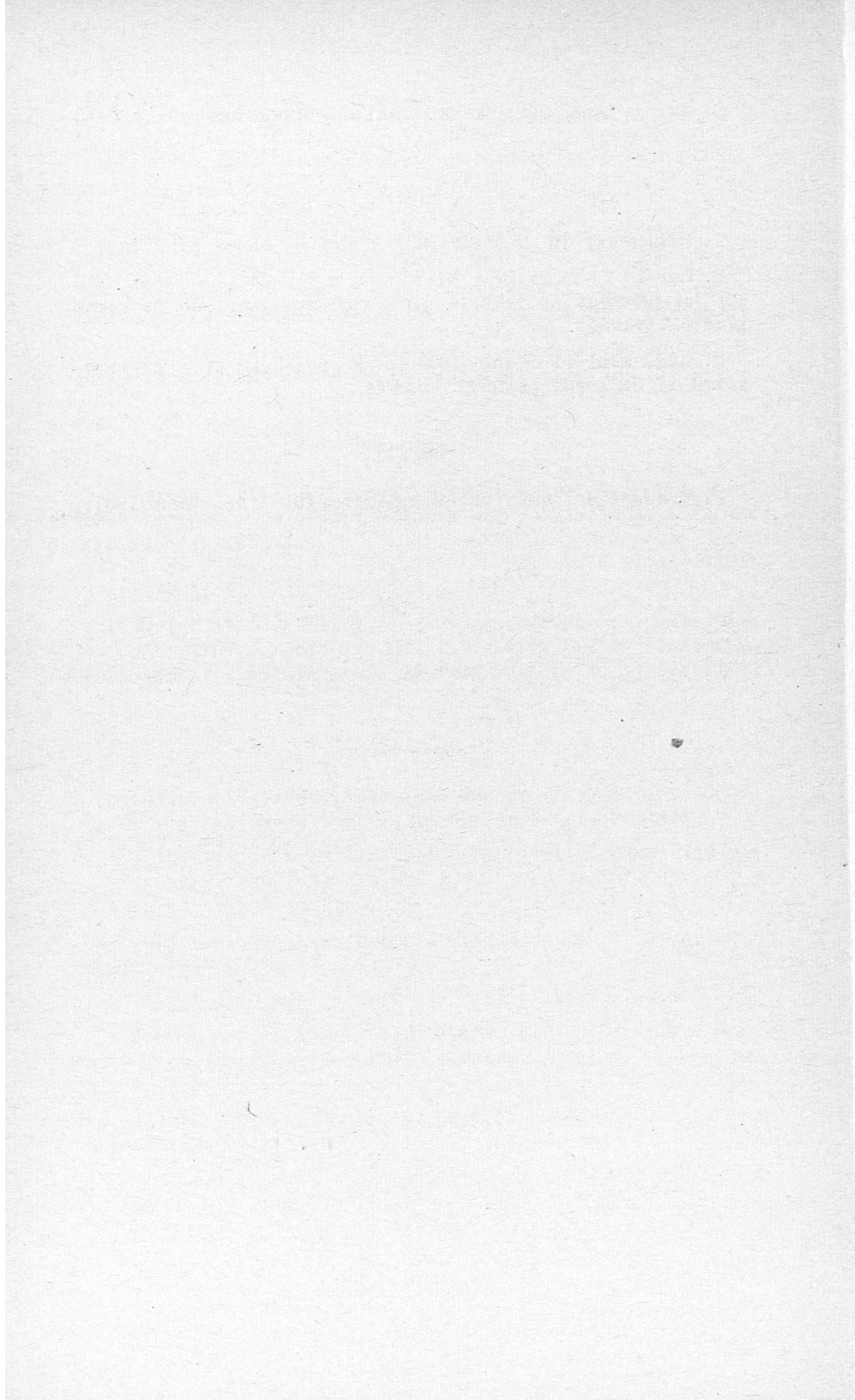
Programme des cours de perfectionnement pour maîtres d'écoles supérieures (24 juin 1932).

Vaud.

1. Règlement du 28 mars 1931 pour les écoles primaires.
2. Loi du 11 mars 1931 modifiant la loi du 15 février 1922 sur les pensions de retraite du corps enseignant et du corps pastoral vaudois.
3. Règlement du 17 juin 1931 sur les pensions du corps enseignant et du corps pastoral vaudois.

Valais.

Programme des cours complémentaires (du 9 novembre 1931).



QUATRIÈME PARTIE

